

Le ministre nous dirait-il aussi quelles conséquences aura sur le marché monétaire du Canada l'augmentation de 350 millions de dollars pour le logement? Le premier ministre a dit plusieurs fois aux Canadiens que le fait d'avoir mis 300 millions à la disposition des constructeurs de maisons avait atténué le resserrement du crédit. Je ne veux aucunement aborder les aspects politiques de cette question, puisque le ministre lui-même s'est plus d'une fois abstenu et gardé d'entamer une discussion d'ordre politique à propos de cette mesure. Je m'en garderai donc également; mais j'aimerais qu'il nous dise quelles conséquences ces 350 autres millions auront vraisemblablement sur le taux d'intérêt.

Je pourrais en dire davantage encore, mais je me vois forcé de parler d'une déclaration parue dans un journal local et émanant d'une personne que le ministre des Travaux publics, j'en suis sûr, aurait bien voulu voir à la Chambre, mais qui ne peut y être, grâce à mon collègue, le député d'Ottawa-Ouest. Je pourrais dire autre chose à mon honorable ami,...

L'hon. M. Pickersgill: Prenez garde!

L'hon. M. Chevrier:...mais, comme cela concerne une dame, je ne crois pas devoir le faire, et même si je le faisais, ce serait "la langue dans la bouche". (*Exclamations*) J'ai déjà fait une fois cette erreur.

L'hon. M. Harkness: C'est l'endroit tout désigné pour la garder.

L'hon. M. Chevrier: J'ai déjà fait cette erreur une fois et j'espère que la Chambre pardonnera mon anglais imparfait. Toutefois, l'article paru dans le *Citizen* d'Ottawa critique vertement certains aspects de la situation du logement au Canada en général ainsi que certaines mesures que le ministre présente ce soir. Je me demande si on me permettra...

L'hon. M. Green: Citez-vous l'auteur comme une autorité en la matière?

L'hon. M. Chevrier: Si mon honorable ami le voit ainsi, je n'y ai pas d'objection. Je ne dirai pas dans quel esprit je cite l'article. J'aimerais en donner lecture et, si le ministre veut bien y répondre, j'écouterai ses paroles avec le plus vif intérêt. Voici comment se lit partie de l'article qui a paru dans le *Citizen* du 9 mai:

Il est bien temps, semble-t-il, de s'arrêter un instant et de songer sérieusement à adopter des mesures plus efficaces pour empêcher l'exploitation du crédit public destiné à la construction de logements en faisant monter en flèche le prix des terrains à six fois le pied carré les frais de construction... Les jeunes familles et les nouveaux venus ont besoin de logements à loyer modique... Il faut un plus grand nombre de maisons à multiples logements et à loyer modique pour les foyers sans enfant, dont le nombre s'accroît.

[L'hon. M. Chevrier.]

Il n'y a pas de doute que la valeur des terrains monte en flèche, pour employer l'expression de la dame qui a écrit cet article. Si le ministre veut bien examiner le tableau 56 de la Statistique sur le logement au Canada, tableau intitulé "Prix estimatifs des logements unifamiliaux construits sous le régime de la loi nationale sur l'habitation", il verra, à la colonne intitulée "Terrains", que la valeur des terrains a passé de \$523 en 1947 à \$2,293 en 1957. Au premier trimestre de 1957, le prix des terrains était de \$2,153 et au dernier trimestre, de \$2,443, soit une augmentation de près de \$300. C'est une augmentation énorme et je ne crois pas me tromper en disant que le prix du terrain est peut-être le plus important de tous les éléments qui concourent à l'augmentation du prix de l'habitation.

La situation est si grave au sujet des terrains qu'à mon avis, elle influe sur l'ensemble de la question du logement. Cette très rapide augmentation de la valeur des terrains, non seulement est déplorable, mais elle fait penser qu'on exploite le crédit public pour faire monter la valeur des terrains. A mon avis, la situation est assez grave pour qu'on prie le président de la Société centrale d'hypothèques et de logement d'examiner la question. Je pense que c'est une question que le ministre voudra faire examiner soigneusement.

Je prierais aussi le ministre d'examiner la question des évaluations. Je ne peux m'empêcher de penser que les évaluations ne sont pas faites conformément à l'esprit de la loi nationale sur l'habitation. Les évaluations aussi sont une considération importante dans l'examen du projet de résolution aussi bien que dans l'ensemble de la question du logement. J'ai presque épuisé mon temps de parole, je crois. Je m'arrête ici parce que je sais que le gouvernement tient à présenter le bill aussi rapidement que possible, afin qu'il soit adopté. Il se peut que j'aie quelque chose à dire plus tard.

J'espère que le ministre trouvera le moyen de répondre à certaines des questions que j'ai soulevées. De fait, j'écouterai avec attention ce qu'il pourra nous dire sur la proposition, la promesse ou la déclaration de son collègue voulant que le gouvernement présente une mesure législative visant à réduire le taux d'intérêt sur les prêts.

M. Regier: Dès le début, monsieur le président, je tiens à assurer le ministre que le groupe qui siège dans ce coin-ci de la Chambre est tout à fait d'accord avec lui dans la recherche de l'objectif principal qu'il poursuit, c'est-à-dire le dégagement de crédits nouveaux au bénéfice de la Société centrale d'hypothèques et de logement. C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai écouté le ministre cet après-midi. J'aimerais lui dire combien